



Communiqué de presse du CEE concernant la vente d'EQUANS !

LE COMITE D'ENTREPRISE EUROPEEN ENGIE

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 9 SEPTEMBRE 2021

VENTE D'EQUANS : QUEL PROJET INDUSTRIEL ? QUEL PROJET SOCIAL ?

Depuis le 1er juillet, le Groupe ENGIE en créant EQUANS a officialisé le processus de mise en vente de l'ensemble de ses activités multiservices qui rassemble plus de 75000 salariés dans le monde (80% étant en Europe). Le 23 juin le Comité d'Entreprise Européen du Groupe ENGIE avait rendu à l'unanimité un avis défavorable sur ce projet de réorganisation du Groupe.

A ce jour, nous avons appris par voie de presse que plusieurs candidats, des groupes industriels et des fonds d'investissement, ont annoncé leur intérêt d'acquérir EQUANS.

Dans le prolongement de l'avis unanime émis par ses représentants, le Comité d'Entreprise Européen du Groupe ENGIE entend prendre toute sa place dans la séquence qui s'ouvre dès à présent sur les offres des candidats.

Les attentes du Comité d'Entreprise Européen ont clairement été exprimées. Dans un document à l'attention des candidats a été posé un socle de demandes pour un investissement socialement responsable qui vise à diminuer les risques pour l'avenir des salariés. Les candidats doivent nécessairement s'exprimer sur leur positionnement à l'égard de ces demandes du Comité d'Entreprise Européen et s'engager sur des propositions.

L'ampleur du projet, ses impacts sur plusieurs dizaines de milliers de salariés, et dans de nombreux pays en Europe et dans le monde, nécessitent de la transparence en amont du choix de l'éventuel repreneur.

Aucune précipitation de la part du Groupe ENGIE ne serait acceptable et renverrait au second plan les salariés et leurs représentants.

La direction du Groupe ENGIE doit permettre et faciliter aux membres du Comité d'Entreprise Européen la prise de connaissance des éléments leur permettant d'apprécier la portée des projets de chaque candidat et d'en mesurer l'impact pour les salariés.

Le financier ne doit pas se faire au détriment du social. L'une des plus importantes transactions boursières sur les marchés en France pour les années 2021-2022 ne peut se réaliser ainsi. Les représentants du personnel en Comité d'Entreprise Européen n'ont pas mandaté la direction du Groupe ENGIE pour apprécier le projet social des candidats. Chacun doit jouer son rôle et être en mesure de s'exprimer et prendre part aux débats.